

Communiqué

La Banque d'Algérie modernise l'approche de supervision

Dans le but de s'assurer de la résilience, de la solidité et de la stabilité du système bancaire, la Banque d'Algérie compte parmi ses missions la surveillance de la situation financière et prudentielle des banques et des établissements financiers. Ce contrôle qui s'inscrit dans le cadre du respect des principes bâlois, pour un contrôle bancaire efficace, est exercé à travers un suivi permanent sur pièces et un contrôle sur place ciblé, conformément au programme annuel arrêté à cet effet.

Afin de se hisser aux meilleurs standards internationaux en matière de contrôle, la Banque d'Algérie a, en plus de l'intensification des actions de formation continue aux métiers de la banque et de la supervision en direction de ses inspecteurs, mis à jour ses outils et méthodes de supervision, qui consistent en un dispositif de contrôle basé sur les risques « Risk Based Approach », mit en œuvre à compter de 2013.

En effet, compte tenu des évolutions des risques inhérents à la profession et des enseignements tirés, notamment, de la crise financière internationale, ces outils et méthodes ont été révisés et actualisés au cours de l'année 2020, en affinant le système d'analyse des risques par composante avec l'optique d'évoluer à moyen terme vers une approche prospective prenant en compte les éventuelles vulnérabilités des établissements bancaires détectées lors des exercices de stress testing.

Il importe d'indiquer que l'approche de supervision basée sur les risques est une méthode consistant en la mise en place d'un système de notation bancaire, dont l'objectif ultime vise à identifier le type de suivi adapté au profil risque de chaque banque et établissement financier. L'approche a pour avantage une meilleure allocation des ressources de la supervision bancaire, en axant l'action de surveillance et de suivi sur les activités à risques et les banques les moins viables du système.

Globalement, le système bancaire algérien demeure résilient et solide, comme en témoignent ses ratios de solvabilité, la rentabilité et les coefficients de liquidité conséquents des banques de la place, maintenus à des niveaux appréciables en dépit du double choc de la chute des prix du pétrole depuis 2014 et de la crise sanitaire du COVID-19.

A titre illustratif, et à fin 2020, le coefficient de solvabilité des banques s'établit à 18,76%, soit le double de la norme de 9,5%. Le coefficient de liquidité de la place a atteint à la même période, le seuil de 92,52%, alors que la norme en vigueur est fixée à 60%.

Avec la mise sur le marché, au cours de ces cinq (5) dernières années, de nouveaux produits bancaires, notamment le déploiement d'offres de services bancaires à distance (en ligne) et le lancement de la finance islamique, les banques de la place s'engagent à consolider davantage leur rôle d'intermédiation et d'inclusion financière, en facilitant l'accès aux services bancaires à une large frange de la population et d'opérateurs économiques.